



FRANÇÉS

Contre les troubles nocturnes

Juillet dernier, M. Serge Grouard, Maire d'Orléans, a instauré un couvre-feu* pour les mineurs qui a provoqué un important débat public. Par un arrêté** municipal, il a interdit la circulation de mineurs seuls, après 23 heures, dans les trois quartiers sensibles de la ville et la vente d'alcool à emporter. Du même coup, il a articulé un dispositif de collaboration de Police Nationale et Municipale capable de prévenir les actes de délinquance et devant jouer un rôle de médiation sociale dans les différents quartiers.

Après la polémique, les résultats. Réduction des troubles nocturnes, plus de 400 interventions des veilleurs de nuit pendant la période d'été, dans des situations qui auraient pu dégénérer, et surtout un effet psychologique: on a enfin parlé du problème et on prend des mesures pour le traiter. Le Conseil Municipal d'Orléans a aussi voté la gratuité de l'aide aux devoirs scolaires pour les enfants, notamment les plus défavorisés, et envisage la création d'un "carrefour des parents" destiné à aider les familles les plus en difficultés.

Le Maire souligne un effet de responsabilisation des parents, perçu à travers des remarques du type: "Avec cet arrêté je peux mieux surveiller mes enfants et je ne les laisse pas faire n'importe quoi".

Extrait de www.expression-publique.com

*couvre-feu: "toque de queda"

**arrêté: "decreto"

Questions

(El alumno o alumna deberá responder a las preguntas evitando transcribir literalmente frases del texto)

- 1) Quelles sont les interdictions mentionnées dans l'arrêté en question? (2 puntos)
- 2) Est-ce que le texte nous parle des résultats négatifs? (2 puntos)
- 3) Les objectifs de la mesure sont-ils préventifs ou punitifs? Relevez dans le texte des idées ou des effets qui le prouvent (2 puntos)
- 4) La vente et la consommation de boissons alcooliques par des mineurs dans la rue est aussi un sujet de débat en Espagne. Comment faudrait-il affronter ce problème? (80-90 mots) (4 puntos)